

DECISION SUR L'ATTAQUE TERRORISTE CONTRE L'EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL DU TOGO

La Conférence,

1. **CONDAMNE FERMEMENT** l'acte terroriste perpétré le 8 janvier 2010 contre l'équipe nationale de football du Togo participant au tournoi de la Coupe d'Afrique des nations dans la province angolaise de Cabinda, événement survenu à la frontière entre la République de l'Angola et la République du Congo ;
2. **REAFFIRME** que le terrorisme est un phénomène abominable et condamnable qui vise à déstabiliser la paix et la sécurité des peuples ;
3. **RAPPELLE** les principes énoncés dans l'Acte constitutif de l'Union africaine, la Convention de l'OUA de 1999 sur la prévention et la lutte contre le terrorisme (Convention d'Alger) et le Protocole de 2004, dans les instruments juridiques pertinents de l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres conventions internationales relatives à la lutte contre le terrorisme, qui tous, condamnent également ceux qui soutiennent, abritent et financent les groupes terroristes ;
4. **REAFFIRME** sa détermination à lutter contre les actes terroristes en Afrique et dans le monde et **EN APPELLE** à tous les pays africains et les pays non africains pour qu'ils s'abstiennent d'encourager, de protéger, de soutenir, d'accueillir et d'abriter les groupes terroristes ;
5. **EXHORTE** les pays d'où l'acte terroriste a été organisé, planifié et revendiqué à coopérer avec le Gouvernement de l'Angola pour arrêter et juger les auteurs de cet acte ;
6. **ENCOURAGE** ces pays à ne pas accorder de résidence permanente sur leurs territoires à ceux qui appartiennent à des groupes terroristes et de prendre les mesures nécessaires afin d'empêcher que leurs territoires ne soient utilisés pour planifier et perpétrer des actes terroristes contre des pays africains ;
7. **INVITE** la Communauté internationale, notamment les Etats membres et les organisations internationales à coopérer pleinement avec les autorités angolaises pour juger les auteurs de cet acte ignominieux.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2010

Decision on the Terrorist Attack Against the Togolese National Football Team

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1149>

Downloaded from African Union Common Repository